

Quand soudain, c'en est trop

Autor(en): **Robmann, Eva**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): - **(2018)**

Heft 129: **Angehörige : Entlastungsangebote nutzen = Proches : profiter des services de relève = Congiunti : usufruire delle possibilità di sgravio**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-842586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand soudain, c'en est trop



Tout tourne autour du Parkinson ?
Nous aidons aussi les proches quand ils perdent pied.

Le diagnostic de Parkinson affecte bien au-delà de la personne malade. L'entourage, en particulier le ou la partenaire, est emporté dans un véritable tourbillon. Quand le surmenage menace, il est indispensable de demander rapidement de l'aide.

pour la personne parkinsonienne : les courses, la cuisine, le ménage, etc. Dans de nombreux cas, les tâches administratives s'y ajoutent – payer les factures, remplir les formulaires, la liste est longue. La responsabilité des contacts extérieurs incombe de plus en plus au ou à la partenaire, qui se retrouve bientôt chargé(e) de maintenir tout le réseau social.

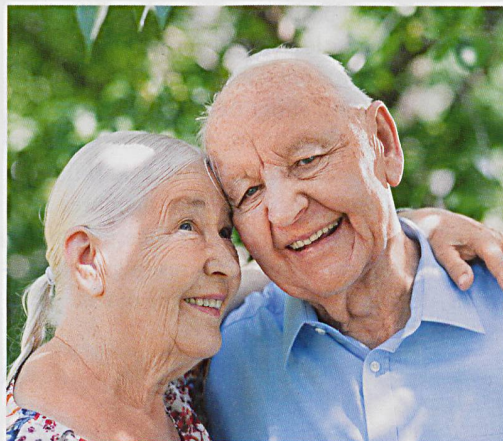
Il arrive un moment où le conjoint doit être constamment disponible pour permettre à la personne parkinsonienne de gérer son quotidien. Cette situation est source de conflits poten-

La maladie de Parkinson est un défi, pour la personne concernée bien sûr, mais aussi pour ses proches. Si le parkinsonien ou la parkinsonienne est en couple, le choc du diagnostic doit être surmonté à deux. La maladie, qui progresse souvent lentement, laisse toutefois suffisamment de temps pour s'adapter à la nouvelle situation.

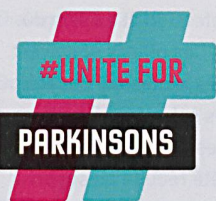
Il convient avant tout de déterminer quels sont les besoins du parkinsonien ou de la parkinsonienne. Peut-il (elle) encore travailler à plein temps ? La posologie médicamenteuse est-elle adéquate ? A-t-il (elle) besoin de physiothérapie ? La priorité est accordée à la personne malade.

Les proches sont sollicités

Plus la maladie progresse, plus l'angle de vue s'élargit. Au cours de la deuxième phase, l'évolution des symptômes accroît proportionnellement les contraintes qui pèsent sur les proches, en particulier sur le ou la partenaire. Il ou elle assume de plus en plus de tâches, devenues trop lourdes



Il existe des possibilités de relève pour les proches menacés d'épuisement. Photo : Fotolia



11 avril 2018
Journée mondiale
du Parkinson

En avril, l'association Parkinson Suisse sensibilise le grand public sur le thème de la maladie de Parkinson à travers différentes actions.

www.parkinson.ch
www.worldparkinsonsday.com

tiels dans la relation. Pour le proche aidant, il est éprouvant et pénible d'évaluer chaque jour quand et comment une présence est nécessaire ou souhaitée. Nos experts du conseil entendent souvent de la part des proches : « au fond, je peux tout faire, mais pas tout en même temps. »

Soutien de l'entourage

Il est délicat pour l'entourage proche d'évaluer la charge qui pèse sur les épaules du ou de la partenaire et de déterminer à partir de quand l'épuisement menace. Un homme raconte : « mon beau-père est atteint de la maladie de Parkinson depuis trente ans. Ces derniers temps, ma belle-mère ne peut plus tout faire toute seule. Nous devons réagir, mais nous ne savons pas par où commencer. »

Les parents et les amis donnent d'innombrables conseils, mais ces intentions, si bonnes soient-elles, n'aident que rarement. Il est essentiel de se demander au cas par cas : quel est précisément l'objet de la surcharge ? Puis de définir : comment le proche

aidant peut-il être soulagé ? Les solutions proposées par l'équipe de conseillers de Parkinson Suisse sont souvent du sur-mesure. Grâce à un remplacement, une proche peut par exemple profiter d'une journée de libre par semaine, durant laquelle elle peut faire ce qu'elle veut. Un autre préfère bénéficier d'une aide pour le ménage. Une troisième sera assistée par les services de soins à domicile.

Les enfants, les amis ou les voisins des proches aidants peuvent les encourager à solliciter de l'aide ou leur apporter eux-mêmes un soutien concret. En effet, sans aucun renfort les proches risquent le surmenage. Dans une telle situation, ils peuvent perdre patience ou être déboussolés, ce qui rend délétère, voire conflictuelle, la relation avec le malade.

Par ailleurs, l'épuisement peut se muer en maladie, voire être à l'origine d'un accident. Plus le Parkinson progresse, plus les proches doivent faire attention à leur propre santé et demander, puis accepter l'aide de professionnels. Leur entourage peut les y inciter

Un proche épuisé peut perdre patience.

Eva Robmann



Prestations pour les proches

Fidèle au thème annuel « Vivre ses relations avec le Parkinson », Parkinson Suisse propose plusieurs formations à l'attention des proches.

- Séances d'information
- Séminaires pour les proches
- Après-midi d'exposés :
 - « La relation patient – médecin – proches »
 - « Les droits et obligations des proches »

Pour plus de détails, consultez le programme annuel 2018 ou le site www.parkinson.ch.

Équipe de conseil social de Parkinson Suisse



René Gossweiler
allemand

Responsable Conseil et formation
Diplômé HES en travail social, formations continues dans le domaine du droit des assurances sociales
Tél. : 043 277 20 61
rene.gossweiler@parkinson.ch



Katharina Könitzer
allemand et italien

Diplômée HES en travail social
Conseil et formation
Tél. : 043 277 20 68
katharina.koenitzer@parkinson.ch
Tél. : 091 755 12 00 (italien)
info.ticino@parkinson.ch



Roselyse Salamin
français

Diplômée en travail social
Formation continue dans le domaine du droit des assurances sociales
Tél. : 021 729 99 20
roselyse.salamin@parkinson.ch



Demandez-nous conseil !

Parkinson Suisse propose une consultation gratuite à toutes les personnes concernées par la maladie de Parkinson.

Notre équipe de conseillers cherche avec vous des solutions :

- aux questions d'ordre psychosocial, par exemple pour soulager les proches
- aux questions concernant les assurances sociales (assurances maladie, prestations complémentaires et AVS/AI) (www.ahv-iv.ch/fr) ou le Parkinson au poste de travail. Elle fournit aussi des informations sur l'allocation pour imputent.